

Copie d'une lettre d'un jésuite à M. l'Evêque de Nevers, du 10 janvier 1733

Monseigneur,

Je n'ai jamais annoncé à votre peuple que des vertus chrétiennes, d'autres sous vos yeux en ont prêché de contraires, cependant, on les souffre, et on me condamne sans m'entendre. Cette censure fera toujours ma gloire, je ne dépendais de Votre Grandeur que par les pouvoirs de prêcher et de confesser, je vous les renvoie avec plaisir, et en rompant cet unique lien qui m'unissait à vous, je rentre dans ma profession, de parler et d'écrire en vrai en vrai enfant de l'Eglise.

Bibliothèque de Port-Royal, Fonds Le Paige,, pièce n°6.

